

ANNOT

À l'ombre du baou

Octobre 2007

Numéro 19

Le mot du Maire

Sommaire

Conseils Municipaux	2
La vie des associations	6
Bilan touristique	9
La rentrée	10
Infos diverses	11
La vie de la cité	12

Annotaines, Annotains,
Chers Amis,

La saison estivale est maintenant loin derrière nous et s'est bien terminée malgré un début juillet laborieux.

Vous pourrez vous remémorer les nombreuses animations qui ont égayé cette période ainsi que quelques éléments de fréquentation estivale dans les pages intérieures.

Nos élèves ont retrouvé le chemin de l'école et le plaisir de revoir les copains. Sans doute la rentrée a-t-elle été plus douloureuse pour nos petits de la maternelle. A tous, enfants, enseignants, personnel nous souhaitons

une bonne année scolaire.

De nombreux chantiers tirent à leur fin: Hôtel Grac, Avenue de la Gare, Chemin du Cimetière, Chemin de la Chapelle de Rouaine, Maison des Jeunes, réfection de la Salle de Musique.

D'autres tels la place du Coulet et les venelles y conduisant ont été achevés avant la saison permettant à cette place d'accueillir de nombreuses et agréables soirées d'animation (chant, théâtre etc...).

Enfin d'autres se poursuivront tels l'assainissement, les villas des Au-

ches, ou vont être mis en route la crèche et le vestiaire du stade.

Si l'eau ne nous a pas manqué cet été, il serait grand temps que le ciel nous soit clément et nous dispense enfin de quoi remplir nos nappes phréatiques pour les années à venir.

En vous souhaitant une bonne fin d'année.

Je vous assure, Chers Amis Annotains, de mes sentiments les plus cordiaux

Jean Ballester
Conseiller général
Maire d'Annot

Les animations du téléthon auront lieu, cette année, le samedi 8 décembre.



Conseil municipal du 18 juin 2007

Pour chaque décision, le vote du conseil municipal est indiqué par « U » pour unanimité et « M » pour majorité. Pour plus d'informations nous vous rappelons que les registres de délibération du conseil municipal sont à la disposition du public les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00. Seules les questions importantes sont traitées dans ce compte rendu.

Transfert de compétence éclairage public au SIE

Les travaux d'éclairage public ne seront dorénavant plus pris en charge par le budget de la commune mais par le Syndicat d'Electrification. Cela permettra de centraliser l'électrification rurale et l'éclairage public au niveau du Syndicat.

Ces travaux seront intégrés dans le programme annuel du SIE avec l'électrification rurale et soumis à demande de subvention auprès du Conseil Général.

Une partie des travaux sera refacturée aux Communes. Le transfert sera effectif au 1er janvier 2008.

U

Adoption de la convention avec l'ADRI

Dans le cadre de la convention d'objectif 2007 conclue entre le Conseil Général et l'ADRI, la maîtrise d'œuvre en matière d'itinéraire et de randonnées est confiée à l'association. Elle aura pour mission d'assurer la coordination et l'harmonisation des travaux d'entretien des chemins et sentiers inscrits au PDIPR.

L'objet de la convention est de définir les modalités de la coopération de l'ADRI et de la commune en vue de la réalisation d'un programme de travaux de maintenance des sentiers du baou à la chambre du Roi.

Coût des travaux: 7.848 € HT, la participation de la commune est de 50 % soit 3.924 € HT (4.693,10 € TTC).

U

Demande de subvention du Conseil de développement du Pays A3V

Le Conseil de développement du Pays A3V poursuit cette année ses actions d'animations de la démarche participative sur son territoire. Cette année leur programme est consacré à la préparation du contrat projets, à l'animation du territoire, à la mise en débat public des projets de développement local, à la communication auprès des habitants, à l'accueil et à l'accompagnement des porteurs de projet. Le Pays sollicite une participation de 0,21 € par habitant (population DGF) soit $1.382 \times 0,21 = 290,22$ €.

M

Demandes de subvention pour les compteurs de production d'eau

La réglementation en vigueur stipule que les prélèvements en eau des collectivités territoriales soient pourvus de moyens de mesure. Dans ce cadre, il convient d'équiper chaque prélèvement d'eau pour l'alimentation des réseaux publics, de compteurs généraux de prélèvement. Il a été demandé des devis pour la fourniture et la mise en place de compteurs dans les bassins des Lunières et des Vernets.

Le plan de financement est le suivant: coût de l'opération 28.940 € HT subventionné à 60 % par l'agence de l'eau (17.364 € HT) et 20% par le Conseil Général (5788 € HT) soit un autofinancement communal de 20% (5.788 € HT).

U

Subvention à l'Office de Tourisme

Comme tous les ans, la commune d'Annot attribue une subvention de 26.000 € à l'Office de Tourisme pour son budget de fonctionnement.

U

Rapport de l'eau 2006

Un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement est présenté au Conseil Municipal. Ce rapport est affiché en Mairie.

M

Adhésion à la coopérative Provence Forêt

La Commune demande l'adhésion à l'activité de type 6 de cette société à savoir: les services nécessaires à la gestion et la protection de la forêt en vue de la mise en valeur que la coopérative est en mesure de fournir. La commune s'engage à faire appel à la coopérative pour l'exercice social en cours et les 5 exercices suivants et à souscrire le capital social minimal à l'adhésion soit 16 €.

U



Conseil municipal du 23 juillet 2007

Attribution de subventions

Les subvention attribuées:

- L'Ane Hautain et le bélier sauvage500 €
- Football Club des Vallées.....1.173 €
- Le CCAS, comme tous les ans , la Commune doit approuver le versement d'une subvention de fonctionnement au CCAS..... 11.000 €
- Frédéric Raynaud, ce jeune coureur annotain participe au championnat de monde de moto-cross et sollicite la commune en tant que sponsor.....1.000 €

U

Demande de subvention pour les plaques de rues

Dans le cadre du projet de renouvellement des plaques de rues de la commune d'Annot, il a été reçu un devis quantitatif estimatif d'un montant de 22.505.32 € HT comprenant les plaques de rues, les cadres d'informations, la pose de mâts et de panneau ainsi que les plans de la commune.

La commune demande des subventions à hauteur de 80 % soit 18.004.25 € HT

U

Convention avec le Bagad de Lann-Bihoué

Dans le cadre de la participation du Bagad de Lann-Bihoué à une prestation qui s'est déroulée le 8 juillet dernier à Annot, la marine nationale transmet à la commune un protocole d'accord concernant la mise à disposition de cette formation musicale. Le coût total est de 4.188.00 €.

La commune a également établi deux conventions respectivement avec l'Office de Tourisme de Valberg et la Mairie de Castellane pour une mise à disposition de la formation musicale. La commune leur a refacturé 1.500 € à chacun.

U

Approbation du projet ACTES

Il s'agit de l'aide au contrôle de légalité dématérialisé. La commune d'Annot s'est portée candidate à l'expérimentation du projet ACTES pour la télétransmission des actes administratifs de la commune au contrôle de légalité sous forme dématérialisée. La collectivité a choisi le protocole S2LOW qui sera mis en place par le syndicat intercommunal AGE-DI dont la commune est membre. Pour l'année 2007 les frais consisteront uniquement en l'achat du support de signature électronique (environ 60 €).

U

Office de Tourisme: remplacement de 2 membres

Suite à la démission de deux membres de l'Office de Tourisme, à savoir, Mesdames Cozzi Martine et Barthes Sylvie, deux nouveaux membres ont été choisi Monsieur Kagenaar Cyril et Madame Lantrua Nathalie.

M

Choix d'une entreprise pour les travaux de l'Hôtel Grac

L'entreprise PEINTADECOR a été mise en liquidation judiciaire, cette entreprise est titulaire de deux marchés conclus avec d'une part Habitation de Haute Provence et d'autre part la Commune d'Annot pour les travaux de réhabilitation de l'ancien Hôtel Grac. Suite à cette défaillance, H2P a relancé une consultation, trois entreprises ont été consultées seule l'entreprise Bianco a répondu. La commission d'appel d'offre l'a retenue pour un montant de 36.569.35 € HT.

M



Avenant pour les travaux de l'Hôtel Grac

L'avenant concerne:

- la modification du programme du rez-de-chaussée: après la défection de la Trésorerie Générale, le local 1 est affecté à l'Office de Tourisme et le local 2 est affecté à une agence bancaire.
- La modification des niveaux de planchers: la rectification des relevés du bâtiment, a conduit à mettre en place un carrelage collé en lieu et place d'un carrelage scellé prévu initialement.

La demande de la commune de raccorder les descentes d'eaux pluviales au réseau (canal) passant à proximité du bâtiment.

Le montant total de l'avenant est de 23.381,28 € HT

U

Approbation du Marché de la Station d'épuration

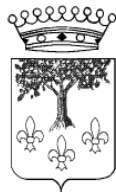
Le 6 août 2007 la commission d'appel d'offre s'est réunie pour choisir l'entreprise attributaire du marché de la station d'épuration. deux offres ont été reçues. La commission d'appel d'offre opte pour la solution de base de la société DEGREMONT pour un montant HT du marché de 1.728.211 € HT soit 2.09.860,36 € TTC.

M

Approbation du marché pour l'élimination des eaux parasites et l'extension du réseau de collecte

Le 6 août 2007 la commission d'appel d'offre s'est réunie pour examiner les offres des deux candidats pour les travaux d'élimination des eaux parasites et l'extension du réseau de collecte. La commission a retenu l'offre de l'entreprise SCREG SUD EST COZZI pour un montant de 2.397.212,00 € HT (tranche ferme:498.344,00 €, tranche conditionnelle n°1: 718.210,00 € HT, tranche conditionnelle n°2: 562.245,00 € HT, tranche conditionnelle n°3: 397.850,00 € HT).

M



Approbation des conventions entre la commune et des exploitants agricoles

La Commune d'Annot souhaite organiser le recyclage des boues compostées de sa station d'épuration sur les parcelles agricoles mises à disposition par des exploitants agricoles en tant que matière fertilisante d'origine organique.

L'engagement des exploitants agricole Messieurs Pascal et Quaranta est de mettre à disposition les parcelles agricoles qu'ils travaillent, pour l'épandage des boues compostées de la station d'épuration de la Commune d'Annot.

Cette convention est valable un an et renouvelable par tacite reconduction à chaque date anniversaire à compter de sa date d'entrée en vigueur.

U

Conseil municipal du 24 septembre 2007

Modification du tarif des bungalows au gîtes Pré Martin

Après une saison de location de gîtes, les tarifs sont modifiés comme suit:

Petit déjeuners, à partir de 12 minimum, pour un tarif de 5.00 € l'unité

	De 1 à 4 bungalows	À partir de 5 bungalows	À partir de 10 bungalows
Une nuit	80.00 € la nuit	65.00 € la nuit	60.00 € la nuit
Deux nuits	65.00 € la nuit	55.00 € la nuit	50.00 € la nuit
De trois à six nuits	48.00 € la nuit	40.00 € la nuit	38.00 € la nuit
À partir de sept nuits	35.00 € la nuit	30.00 € la nuit	28.00 € la nuit

U

Création d'un emploi à temps non complet pour les gîtes Pré Martin

Suite à la reprise de l'exploitation du village vacances par la Mairie, du 15 septembre au 15 mai de chaque année, il convient de créer un emploi à temps partiel. Cette personne sera chargée de préparer les gîtes, donner les clefs, faire le ménage, faire l'inventaire et plus généralement tout ce qui sera nécessaire au bon fonctionnement du service.

M

Approbation de la convention avec l'association du Canal des Granges

La commune dans le cadre de la réfection du chemin communal de Vérimande entre le centre équestre et la chapelle de Vérimande a réaménagé la traversée du canal sous le chemin, actuellement en vieilles buses béton détériorées, et les a remplacé par un caniveau grille de façon à permettre l'évacuation des eaux pluviales. Une convention doit être établie avec l'association du Canal des Granges pour l'entretien de cet ouvrage.

M

ATTENTION

Le brûlage des végétaux coupés est soumis à déclaration jusqu'au 15 novembre. Au-delà de cette date et jusqu'au 15 mars il pourra se faire librement sous réserve d'autorisation préfectorale. Ces dates sont également valables pour les écobuages. D'autre part, on nous signale, qu'à l'occasion de ces activités de brûlage certains en profitent pour incinérer des emballages, des plastiques, du polystyrène ...

Ceci est formellement déconseillé compte tenu du caractère toxique des fumées que ces matières dégagent.

Merci de bien vouloir tenir compte de cette recommandation.

La vie des associations

« Vive les Gestes »

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 3 octobre dernier.

L'association va embaucher, pour la rentrée 2007, un moniteur Brevet d'Etat d'Escalade qui assurera 7 heures de cours par semaine. La salle d'escalade est ouverte pour les adultes les lundis et jeudis de 18H à 20H (pour les enfants se renseigner auprès de l'association).

La fréquentation du site d'escalade des grès d'Annot attire un public de plus en plus nombreux du fait d'articles publiés dans des magazines spécialisés et de la publication au début de l'été 2003 d'un nouveau topo à l'initiative de l'association. Afin de recevoir dans de bonnes conditions et sur un même lieu les amateurs de grimpe de tous niveaux, l'association se propose pour cette année de continuer à créer des voies faciles afin de faciliter l'accès aux débutants et aux familles.

L'A.C.S.J.A

L'Association Culturelles et Sportive des Jeunes Annotains a tenu son Assemblée Générale le 6 octobre 2007, les nouveaux responsables de l'association sont:

- Sébastien Fédou, Président
- Julien Fiore, Vice-président
- Aude Laval, Trésorière
- Kevin Ramos Trésorier adjoint
- Alison Oprandi; Secrétaire
- Aurélien Chandre, Secrétaire adjoint

« Annot La Forme »



Les cours d'*Annot La Forme* ont repris le 27 septembre dernier ; ils se déroulent :

- le mardi de 15h à 16h gymnastique d'entretien avec Michel Exibard
- le jeudi de 18h à 19h Abdo-fessiers, STEP, etc... avec Sylviane Blaive.

Lieu : salle de sports de Vérimande.

Association de danse annotaine

Les cours de danse ont repris à la salle de sport de Vérimande.

Eveil à la danse:

- Le lundi de 17h à 18h pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.
- Le mercredi de 10h à 11h des moyennes sections maternelles au CP.

Aérobic et danse orientale:

Le mercredi de 9h à 11h pour les adultes et adolescents.

Hip Hop:

- Le samedi de 10h à 11h pour les enfants de 6 à 10 ans.
- Le samedi de 11h à 12h pour les adultes et adolescents.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 04.92.83.28.50

Football Club des Vallées



Le FC Vallées vient de démarrer la saison 2007 / 2008, et cette année les dirigeants ont engagé 8 équipes en championnat de la côte d'azur, 2 en débutant, 1 en poussin, 2 benjamin, 1 -13 ans, 1 -15 ans et une en senior.

Les seniors étaient engagés en « Coupe de France » où ils se sont inclinés au 1^{er} tour contre le FC Fréjus, et en coupe de la côte d'Azur où ils ont franchi le 1^{er} tour contre Isola, et sont allés perdre au second contre l'U.S Plan de Grasse, ils ont un peu de mal en ce début de saison, le niveau étant plus élevé que l'année dernière (accession en 2^{ème} division).

Pour la première année depuis sa création(2003), le FC VALLEES à engagé 2 équipes de débutants, jusqu'à l'année dernière ces joueurs en herbe (6ans, 7 ans) ne participaient qu'aux entraînements et a quelques matchs amicaux, cette année, ils participent à des plateaux où se rencontrent de 6 à 8 équipes sur de tout petits terrains (25m x 35m) à 5 contre 5, où ils font trois matchs de 10 minutes et la journée se termine par un goûter, le tout dans une ambiance très chaleureuse, où se mêlent joies, chagrins et même parfois quelques larmes !

Ces rencontres se déroulent sur le stade d'Entrevaux, et vu le nombre croissant de licenciés dans cette catégorie, les dirigeants du club pensent en inscrire encore une, voir deux en cours de saison et profitent de l'occasion pour remercier les bénévoles qui se démenent pour encadrer ces tout petits et de manière générale, tout les bénévoles du club, (30), sans qui, rien ne serait possible !

Les entraînements ont lieu sur les stades d'Annot, Entrevaux et Puget-Théniers, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi et les matchs les samedi et dimanche pendant environ 30 semaines, ce qui représentent un volume d'environ 1200 heures de bénévolats sur le terrain, sans compter tout le travail de secrétariat et d'organisation, les équipes du club, participent à 130 rencontres pendant la saison (hors tournoi).

Le FC Vallées, propose aussi, pour les moins « jeunes », un championnat sénior à 7 « Championnat Grimaldi FM » complètement organisé par le club, et réservé aux personnes âgées de 16 à 77 ans.

Cette année encore, 6 équipes se sont inscrite Annot, Sausses, Vétéran Puget, Grimaldi FM , Gendarmes et Touet / Var, ce championnat se déroule en deux phases, une aller en automne et une retour au printemps et une coupe, la saison dernière Annot à remporté le championnat et Sausses la coupe.

Si quelques fois le soir, vous voyez le stade éclairé et quelques « anciens jeunes » aux tempes grisonnante, n'hésitez pas venir les soutenir (dur, dur !!!).

Pour sa 5ème saison, le FC Vallées Var Vaire, qui va dépasser les 200 licenciés, tient à remercier ses bénévoles, ses partenaires, (Crédit Agricole et Grimaldi FM), les mairies d'Annot, Entrevaux et Puget-Théniers pour leurs soutiens et attends avec impatience le nouveau vestiaire qui doit être construit a Vérimande, afin de travailler et recevoir les équipes visiteuses dans de bonnes conditions.

Sur le stade d'Annot, les rencontres ont lieu le samedi après midi à 15h00 et le dimanche matin à 10h30, nous comptons sur votre soutien.

Le FC. Vallées, devrait dépasser les 200 adhérents, qui se répartissent de la manière suivante :

Catégorie	Nom- bre	Catégorie	Nom- bre	Catégorie	Nombre
Débutant	25	Poussin	13	Benjamin	35
-13 ans	10	-15 ans	10	Senior à 7	60
Senior	17	Dirigeants	30	TOTAL	200

Pour contacter le FC Vallées:0661478188 ou fc.vallee.var.vaire@ligue-mediterranee.fr

L'encadrement de toutes ces équipes, que se soit le mercredi après midi, ou le samedi est le point délicat pour les dirigeants du club, qui invitent toutes les personnes souhaitant donner un peu de leur temps, à les contacter. Merci



L'école de ski du Haut-Verdon

L'Association « ski club d'Annot » s'est réunie le mardi 9 octobre 2007 afin de procéder à son Assemblée Générale Annuelle.

Le bureau en place a démissionné, une liste de candidats a été soumise au vote, le bureau a été reconstitué :

- Monsieur Olivier ROSSI : Président
- Monsieur Jacques SIGAUD : Vice Président
- Madame Annick LAVAL : Trésorière
- Madame Marie-Claude BALLESTER : Secrétaire
- Madame Dolorès SIGAUD, Messieurs Damien MERLE et Grégory CHAUD : membres actifs.

Le fonctionnement général a été repris, à savoir 8 sorties le mercredi à compter du 9 janvier 2008, arrêt lors des vacances scolaires. Rendez-vous sur la place à 11H30, déplacement en car jusqu'à la station du Seigneur d'Allos. Début des cours à 13H00. Les groupes sont établis par niveau de ski, les débutants sont encadrés par un moniteur de l'ESF et un bénévole (ski ou surf). A 17H00, goûter des enfants et retour sur Annot (arrivée aux alentours de 18H30-18h45).

Les enfants ont la possibilité de louer le matériel à des tarifs préférentiels compris dans la cotisation, au magasin « Le Hors Piste », ou bien de venir avec leur équipement personnel. A cet effet, l'Association a organisé le samedi 10 novembre une foire au ski, une autre aura lieu le 1er ou le 8 décembre de 9h à 18h à la salle de la Mairie.

Dans un souci de bonne organisation et de sécurité, les enfants sont équipés de chasuble de couleur au nom d'Annot, et de casque individuel.

Les sorties dépendront de la météo, si les prévisions sont mauvaises, Olivier ROSSI informera par affichage à la boulangerie d'Annot, de l'annulation de la sortie. De même, les parents sont tenus de prévenir de l'absence de leurs enfants.

Une sortie sur une journée (samedi) est prévue en fin de saison : déplacement en car, ski sur la journée, repas au restaurant et retour en fin de journée.

Enfin, les étoiles et brevets de surf sont passés en fin de saison, ce sont les moniteurs de l'ESF qui valident les examens. Un goûter organisé et offert par l'Association début avril, permet aux enfants, parents et bénévoles de se retrouver autour de photos et anecdotes. Les étoiles et brevets de surf sont remis à cette occasion.



L'école de musique : programme de l'année

Cette année 40 élèves ont repris les cours à l'école de musique à partir du 15 septembre dernier et jusqu'au 15 juin 2008 dans les disciplines suivantes : piano, saxophone, batterie, et formation musicale. Les cours ont lieu :

- le jeudi : formation musicale 1^{er} cycle : 1^{ère} année de 17H à 18H
- le vendredi : éveil musical à partir de 5 ans de 17H à 18H
- le vendredi : instruments de 11H30 à 20H30.



Association Sésame : programme de l'année

Cours de yoga le mardi de 19h à 20h30 et le jeudi de 9h à 10h 30 à la salle de sports de Vérimande.

Atelier d'expression « terre » à l'atelier de poterie sur la place de l'Église

- Le mardi de 14h30 à 16h30 pour les adultes
- Le mardi de 16h45 à 18h15 pour les enfants

Bilan de la saison touristique 2007

Ça y est l'automne est de retour, et avec lui, l'heure du bilan de l'Office de Tourisme.

En effet, tout au long de l'été il vous a été proposé différents types d'animations (journée du patrimoine de pays, conférences, concerts, journée cirque pour petits et grands, théâtre,...).

Le Comité des Fêtes, ainsi que d'autres associations ont organisé : l'inauguration de la place du Coulet, le Festival du Folklore, des bals, feux d'artifices,...et c'est aussi, grâce à toutes ces personnes qui se sont investies, que nous pouvons dire que la commune a connue une saison active.

Lors de ces diverses animations, nous pouvions compter jusqu'à plusieurs centaines de spectateurs.

Le musée Regain a connu lui aussi un vif succès. Voici les chiffres de fréquentation :

Du 1^{er} au 28 juillet, exposition des Compagnons du Tour de France : 1 936 entrées

Du 02 août au 02 septembre, exposition photos de Guy Pochon Annot au passé: 2 634 entrées

En ce qui concerne les entrées de la piscine, elles sont en hausse par rapport à 2006 :

Juin 2007 : 1 598 entrées

Juillet 2007 : 4 641 entrées Total: 9 835 entrées soit 975 entrées de plus qu'en 2006

Août 2007 : 3 596 entrées

Afin de compléter ce bilan estival, ci-dessous les chiffres des Chemins de Fer de Provence qui nous indiquent le nombre de voyageurs descendus à Annot :

	2006		2007	
	Train régulier	Train vapeur	Train régulier	Train vapeur
Juillet	1 927	890	2 427	1 093
Août	2 524	1 860	2 613	1 939
Sous totaux	4 451	2 750	5 040	3 032
Totaux	7 201 passagers		8 072 passagers	

L'aire de camping-car nous apporte beaucoup de touristes en pleine saison mais aussi en basse saison elle est régulièrement occupée par des camping-caristes ravis de trouver un lieu qu'ils disent très agréable, calme, bien pensé et surtout en pleine nature.

Le nouveau site internet de la commune, www.annot.com, dont la partie tourisme est gérée par l'O.T. permet d'avoir une vitrine supplémentaire sur le monde extérieur. Depuis avril 2007, date de sa mise en ligne, nous avons eu 12 650 connections, soit en moyenne 2 530 connections par mois. Il ne nous est pas possible de déterminer combien de ces visiteurs virtuels vont venir à Annot, mais régulièrement, des touristes sont passés à l'O.T. et nous ont parlé de ce site internet. Certains avaient même imprimé des pages et venaient pour savoir où se trouvait tel lieu ou tel restaurant ou hôtel,... c'est pourquoi nous en profitons pour rappeler à chacun d'entre vous, qu'il est très important d'avoir des données toujours fraîches et nous invitons les associations à nous apporter toutes les informations qui concernent leurs activités afin de faire nos mises à jour.

Rentrée 2007 au collège Émile Honnoraty



Un mois et demi après la rentrée scolaire, le collège Honnoraty prend son rythme de croisière.

Les 122 élèves, dont une douzaine d'internes, répartis dans six classes, sont activement sollicités par leurs professeurs pour réussir leur scolarité. L'innovation pédagogique sera de mise avec l'expérimentation de l'enseignement de l'anglais par groupes de compétences en 6ème, des études du soir deux fois par semaine et d'un atelier d'arts plastiques.

La création d'un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté fédérera les élèves et les adultes de l'établissement de même que ceux des collèges voisins.

Les programmes d'animation du Foyer socio-éducatif et de l'Association Sportive s'appuieront, quant à eux, sur les structures mises à leur disposition par la municipalité et le Conseil Général : la culture et le sport seront souvent à l'honneur, comme par exemple le tournoi de football et de basket prévu mercredi 17 octobre 2007 pour l'ensemble des collégiens.

Offrir un lieu où se concentre l'énergie de tous pour répondre aux besoins d'apprentissage et d'éducation des jeunes, donner un temps pour que s'installent la patience et l'effort, voilà les objectifs fixés cette année au Collège Emile Honnoraty.

La Principale

Sylvie Aubrun

Rentrée 2007 à l'école

133 élèves de maternelle et de primaire ont repris le chemin de l'école du canton le mercredi 29 août, rentrée anticipée dans le cadre de la semaine de 4 jours.

L'an dernier ils étaient 136 à la même période, ce qui montre bien la stabilité de notre effectif.

Nous avons toujours 6 classes, 2 maternelles (46 enfants) et 4 primaires (87 enfants) et accueillons 3 nouveaux collègues :

- Lala DADCI, classe des moyens et grands de maternelle.
- Christian DUBOIS et Claudie MALGRAS qui partagent à mi temps la classe de CE2/CM1.

Plusieurs nouveaux projets cette année avec les rencontres entre les classes du secteur (Entrevaux, Saint-Pierre) sur des activités artistiques, l'année mondiale de la terre en partenariat avec la Reserve Géologique, les interventions du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) sur l'énergie et la biodiversité et l'édition 2008 du tour 04, course sur route en relais des écoliers du département.

J'espère que cette année se passera dans les meilleures conditions possibles dans l'intérêt des enfants et avec le concours de tous les partenaires de l'école, parents, associations et administrations.

Jean Mazzoli

Directeur de l'école

Quand ce bourgeon s'ouvrira-t-il l'année prochaine?

Si vous avez l'habitude d'aller observer les forêts près de chez vous, si vous aimez vous promener dans les bois et suivre la vie des arbres...

...vos observations peuvent intéresser les chercheurs !!!

Depuis 2004, le Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA) étudie l'impact du changement climatique sur la végétation des Alpes.

Il invite le public à participer : il suffit d'observer près de chez soi des plantes communes et de suivre l'évolution de ces plantes au cours de l'année :

Quand ce frêne va-t-il perdre ses feuilles ?

A quel moment le bourgeon de ce noisetier va-t-il s'ouvrir ?

10 espèces végétales ont été choisies pour ce programme de recherche : le Frêne, le Sorbier, le Lilas, le Noisetier, le Mélèze, le Bouleau, l'Épicéa, la Primevère et le Tussilage.

Il suffit de choisir 3 espèces proches de chez vous ou des endroits que vous fréquentez régulièrement, d'identifier 3 individus précis de chaque espèce et de noter les dates de chaque changement que vous observerez ensuite sur ces mêmes arbres ou plantes :

- ouverture des bourgeons, déploiement des feuilles, floraison au printemps,
- changement des couleurs des feuilles et chute des feuilles en automne

Ce programme de recherche appelé « Phénoclim » s'adresse à tous les habitants des Alpes au dessus de 200 mètres d'altitude. Enfants comme adultes peuvent y participer. Certaines écoles y sont déjà associées. Il est intéressant d'y participer si on sait qu'on peut s'engager sur plusieurs années.

Si vous êtes intéressée, il suffit d'aller sur le site internet : www.crea.hautsavoie.net.

Ou sinon, surtout si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à contacter Chloé MONTA, chargée de mission forêts du Pays A3V au 04 92 83 32 14, Rue Basse, 04240 ANNOT.

Sur le site internet, vous pourrez ensuite, seule ou étant aidé(e), vous inscrire et entrer régulièrement les dates régulièrement des changements que vous observez.

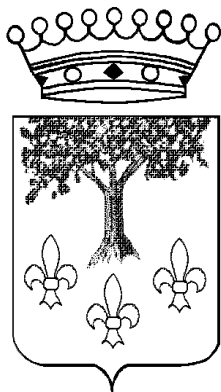
Vous trouverez aussi sur le site, un ensemble de photos pour vous aider à identifier les changements des arbres au fil de l'année.

La vie de la cité

Une annotaine centenaire

Madame Mireille Roux-Rostaing vient de fêter ses cent ans. Elle est en effet née le 24 mai 1907 à Annot, dans sa maison familiale du Boulevard Saint-Pierre. Son père, Auguste Roux, était fabricant de drap de laine. Sa mère, Joséphine Philip était de la famille des hôteliers Philip d'Annot. Madame Rostaing a accompli sa scolarité primaire à l'école d'Annot puis est allée au pensionnat du parc d'Entrevaux (actuellement hôpital). Son mariage l'amènera à Nice où son mari, Victor Rostaing, avait un commerce. Elle a eu deux enfants : Monique et Paul.

Veuve depuis 1978, elle revenait tous les étés à Annot tant que sa santé le lui a permis. Elle réside maintenant dans une maison de retraite à Nice où elle ne manque pas de se tenir informée de l'actualité annotaine par ses proches et par la lecture de la revue municipale « A l'ombre du baou ».



Naissances

Nous annonçons avec plaisir la venue au monde de

- **Emie**, fille de Moua Yang et de Youa Ly
- **Océane**, fille de Magalie Tua et Dominique Milone
- **Killian**, fils d'Elisa Pignato et Mike Marcel
- **Jenny et Joana**, filles de Kim Viazzi
- **Hermione**, fille de Nathalie Siri et Frédéric Masse
- **Nathan**, fils de Laure Muraire et Christophe Jornet
- **Samuel**, fils de Christelle Hate et Maxime Martin
- **Gwenn**, fille de Nelly Bérard et Frédéric Faure
- **Téo**, fils de Maryline Vicomte et Joseph Di Toro

Nous souhaitons la bienvenue à Mylena et Arghane au foyer de M et Mme Ait Talleb Youssef

Toutes nos félicitations aux heureux parents!

Mariages

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'union de

- Ludivine Druelle et Christophe Debrabandère
- Céline Brun et Frédéric Castinetti
- Mylène Boinega et Robert Brun
- Vanessa Fedou et Stéphane Debray
- Youlia Michina et Frédéric Marchal
- Fabienne Ruph et Bernard Viglino
- Pierrette Koutchena et Ludovic Ponchon

Tous nos vœux de bonheur à ces jeunes couples !

Nouveaux venus à Annot

Bienvenue à Annot et bonne installation à

- M. Woitier Jean-Marc
- Mme Thom Elisabeth
- M et Mme Ghisolfi George
- M et Mme Acchiardi Claude
- M et Mme George Jean-Marie
- M et Mme Salon Eric
- M et Mme Perrot Jean-Marie
- M. Honig Claes
- M. Vega Richard
- M et Mme Oddo Frédéric
- M. Mignot et Mlle Girardi
- M. Gras et Mlle Magalon
- Mme Aubrun Sylvie, Principale de Collège et Monsieur
- M et Mme Dubois et leurs enfants
- M et Mme Malgras et leur fille
- M et Mme Rondi Nicolas et leur fille
- M et Mme Resmini Philippe
- M et Mme Régnier et leur fils

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

- M. Joseph COSTA
- Mme Danielle PAUL
- M Albert MARIA
- Mme Rose DALMAS
- Mme Marguerite ANDREOLIS
- M Marcel GEBELIN
- M. Paul POULET
- Mme Marie BUDON
- M. Marcel BIN